



arpeje h

Accompagner  
la Réalisation  
des Projets  
d'Études  
de Jeunes  
Elèves et Étudiants  
Handicapés

## Fiche action n°3 : Stages conventionnés et Alternances

### Objectifs :

- Evaluation des besoins de compensation par le jeune lui-même, seule l'expérience de terrain peut lui permettre cette évaluation
- Connaissance des codes, langage, culture et savoir-être de l'entreprise
- Sensibilisation au monde du travail et information sur les savoir-faire
- Reconstruction de la confiance en soi
- Développement de l'autonomie
- Découverte de ses potentiels autre que les compétences dispensées par le système de formation

### Public :

Les élèves et étudiants handicapés de la troisième à bac +5 en formation initiale ou en alternance.

### Forme :

Stages obligatoires de 5 jours pour les élèves de troisième dans le cadre du Parcours Avenir.

Stages d'une durée variable selon les cursus de formation pour les lycéens et étudiants : stages de bac professionnel, technologique, de BTS, de licence, de master.

Alternances sous un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation permettant de mettre en pratique leurs acquis dans un domaine qui leur correspond, et dans un environnement adapté prenant en compte leurs besoins en termes d'aménagement et d'accompagnement.

### Contacts :

[www.arpejeh.com](http://www.arpejeh.com)  
[contact@arpejeh.com](mailto:contact@arpejeh.com)  
01 79 97 28 55



@Arpejeh



Arpejeh